

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 27 mai 2024
Président : M. Vincent BUCCINO
Rapport sur : Rapport-préavis N° 2024/132
Rapporteur : M. Thomas VALEA

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le rapport-préavis N° 2024/132 concernant la réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Ariane Schwab Hug et consorts intitulé « Pas de vaisselle à usage unique au sein des clubs, associations ou manifestations sur le territoire communal »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

1. de prendre acte du rapport-préavis N° 2024/132 valant réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Ariane Schwab Hug et consorts intitulé « Pas de vaisselle à usage unique au sein des clubs, associations ou manifestations sur le territoire communal » ;
2. de prendre acte d'un dépassement non-compensé de CHF 18'000.– sur le compte N° 170.3185.00 – Honoraires et frais d'études afin de financer un mandat de conseil visant à élaborer des solutions d'accompagnement dans la mise en place de vaisselle réutilisable à destination des organisateur-riche-s de manifestation.

Les conclusions du rapport-préavis sont acceptées par 79 oui, 3 non et 4 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 28 mai 2024.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le Président :

La Secrétaire :

